



Feuillet 2026 -

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Membres titulaires	39
Titulaires Présents	29
Suppléants avec vote	4
Pouvoirs	6
Nombre de votants	39
Date de la convocation	12/01/2026
Certifié exécutoire le	19/01/2026
Date d'affichage	21/01/2026
Envoyé en préfecture le	21/01/2026

Le dix-neuf janvier deux mille vingt-six à dix-neuf heures trente, les membres du conseil communautaire se sont réunis à la salle des fêtes de Treignac, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, Monsieur JENTY Philippe.

TITULAIRES PRESENTS AVEC VOTE : BERNARD Sylvain, BONNET TENEZE Véronique, BORT Jean-Pierre, BOURDARIAS Sophie, BOURROUX François, CHABRILLANGES Maurice, CHAMPSEIX Serge, COISSAC Vincent, COUTURAS Alain, DEGERY Sylvie, JANICOT Véronique, JARRIGE Didier, JENTY Philippe, LACHAUD Sylvie, LAURENT André, MEUNIER Colette, PEYRAMAURE Pierre, ROME Hélène, ROME Robert, ROUCHEREAU Patrice, RUAL Bernard, SAVIGNAC Sylvie, SENEJOUX Geneviève, SENEJOUX Philippe, TAVERT Gérard, TER-HEIDE Laurence, TERRACOL Danielle, URBAIN Jean-Yves, VIGROUX SARDENNE Josiane.

SUPPLEANTS PRESENTS AVEC VOTE : BEZEAU Sophie, GAGE Pascal, DELAUNAY Jean-Paul, ENSERGUEIX Jean-François,

SUPPLEANTS PRESENTS SANS VOTE : LONGUET Jean-François.

EXCUSES : BOUCHOT Estelle (représentée), CHASSEING Daniel (donne procuration à RUAL Bernard), CHEYPE Sandrine (donne procuration à COUTURAS Alain), COIGNAC Gérard (donne procuration à SAVIGNAC Sylvie), GARAIS Daniel (donne procuration à BERNARD Sylvain), JAMILLOUX-VERDIER Simone (représentée), LE MEUR Marion (donne procuration à JARRIGE Didier), LELIEVRE Carla (donne procuration à JANICOT Véronique), PETIT Christophe (représenté), PLAS Marcel (représenté).

PRESENTS : PORTE Michel.

Secrétaire : PEYRAMAURE Pierre.

14-2026 : Motion pour le maintien et le développement de la ligne ferroviaire Limoges-Ussel-Clermont-Ferrand

Considérant que la ligne ferroviaire Limoges – Ussel constitue un axe stratégique pour la mobilité des habitants, des travailleurs, des étudiants et des touristes dans notre territoire, souvent unique moyen de transport collectif accessible dans nos zones rurales ;

Considérant que la fermeture ou la dégradation de cette ligne mettrait en danger l'économie locale, l'emploi et l'attractivité des communes desservies, aggravant l'isolement des populations rurales et fragilisant la cohésion sociale ;

Considérant que le projet de ligne nouvelle Bordeaux – Lyon, en contournant le Massif central, prive notre territoire d'un accès direct aux grands axes nationaux et laisse nos territoires ruraux en marge des réseaux ferroviaires modernes ;

Considérant que le prolongement de la ligne Limoges – Ussel vers Clermont-Ferrand est une nécessité stratégique pour relier le Massif central au reste du pays, renforcer les échanges économiques et culturels, et offrir une alternative durable à la voiture individuelle ;

Considérant enfin que le maintien et le développement de ces lignes sont essentiels à la lutte contre le réchauffement climatique, à la transition énergétique et au maintien de services publics ferroviaires de proximité ;

Le Conseil communautaire affirme avec force :

- Son **opposition totale à toute fermeture ou réduction de services sur la ligne Limoges – Ussel** ;
- Son **soutien ferme au prolongement vers Clermont-Ferrand**, garantissant que le Massif central ne soit pas abandonné par les grands projets ferroviaires nationaux ;
- Sa volonté de défendre un **service public ferroviaire accessible, écologique et équitable**, indispensable à la survie et au développement de nos territoires ruraux.

En conséquence, le conseil communautaire décide et demande à 39 voix pour, 0 abstention, 0 contre :

- Au Gouvernement et à SNCF Réseau de **garantir la pérennité et la modernisation de la ligne Limoges – Ussel** ;
- Aux Régions Nouvelle-Aquitaine et Auvergne-Rhône-Alpes de **soutenir activement le prolongement de cette ligne vers Clermont-Ferrand** et de veiller à ce que le Massif central reste pleinement connecté au réseau national ;
- La mobilisation de l'ensemble des acteurs institutionnels et citoyens pour que **les territoires ruraux ne soient pas sacrifiés au profit de tracés rapides contournant le Massif central.**

Fait à Treignac le 20/01/2026
Le Président Philippe JENTY

